



COMPTE RENDU

Conseil d'école élémentaire du 9 avril 2009

www.fcpe-labenne.fr

Présents : M. Baris, directeur et Mmes et Mrs les enseignants de l'école élémentaire
M le MAIRE et M. Lartigue, adjoint aux affaires scolaires
Mme Mauvoisin, DDEN
Mmes et M. les représentants élus des associations de parents d'élèves

1 – PERSPECTIVES DE LA RENTREE PROCHAINE et BUDGETS

Les prévisions sont de 330 élèves pour le moment.

Il faut attendre le mois de juin pour affiner le nombre d'élèves et savoir s'il y a ouverture d'une 14^e classe. Pour les Landes l'inspectrice d'académie a émis le vœu de ne pas avoir un taux d'encadrement supérieur à 25 élèves pour la rentrée prochaine.

Les enfants des gens du voyage vont et viennent en cours d'année et ne sont donc pas comptés dans les effectifs, pourtant, cela concerne environ 25 enfants avec de lourdes difficultés.

Au niveau des locaux, il y a une classe de disponible, seul le matériel sera à fournir.

Le budget de fonctionnement accordé par la mairie sera identique à celui des années précédentes et si besoin, il pourra être accordé un complément.

La prise en charge par la mairie de la confection des panneaux pour le projet « 1 chemin, 1 école » et la mise en place d'un nouveau jeu dans la cour du haut est aussi prévu.

2 - PROJETS

- CP** - fabrication de pain bio
- 6 séances de piscine aux Pins Bleus à partir du 11/05 (lundi cp et cp/ce1 et le mardi pour les ce1), camping municipal à Labenne, en mai/juin, à ce titre il est nécessaire d'avoir des parents bénévoles sans quoi l'activité ne peut être maintenue (stage prévu le 04/05 de formation pour parents accompagnateurs).
- CE1** - visite d'une exploitation agricole de vaches laitières et si possible aussi d'autres fermes (poules, lapins...)
- activité piscine le mardi après-midi
- CE2** - projet théâtre : Spectacle proposé par les enfants le 2/06
- Une sortie au Boudigau dans le cadre des sciences en début d'année sur le thème de la flore et l'anguillère visite de la faune le 28/06
- le projet « un chemin, une école » est clos. Reste la confection des panneaux et leur installation.
- CM1** - Classe de neige : 2 classes entières + 4 élèves de M. Pernes sont partis cette année : 67 élèves sont partis 10j avec M. Baris et Mme Dumonceaud. Très beau temps, très bonne neige et enfants ravis.
- rencontres USEP et petit tour en vélo prévu le 29/05. Comme chaque année, petits entraînements à l'école et autour de l'école pour la préparation. Chaque parent pensera au casque de leur enfant et à vérifier l'état du vélo (éclairage, freins, pneus...). Enfin, les parents volontaires sont les bienvenus pour encadrer la sortie car il faut 1 adulte pour 6 enfants + au moins 2 voiture balai. Merci de vous faire connaître auprès des enseignants.
- CM2** - petit tour en vélo prévu le 04/06. Consignes idem que pour les CM1
- Concert de musique aux Bourdaines

Il a été remarqué une forte baisse de motivation de la part des élèves, tous les projets sont donc suspendu temporairement, une remise a niveau et de nouveaux objectifs mis en place pour terminer le programme dans de bonnes conditions.

Fête scolaire : 20 juin 2009

3 – Surveillance de la cour et jeux

Il existe un tableau de service pour la surveillance et il y a donc 2 enseignants désignés par cour. Le problème se pose surtout sur le terrain synthétique où les garçons ont tendance à s'adonner à des jeux brusques, la barrière entre jeux et dispute et parfois difficile à appréhender.

Nous demandons s'il est possible d'équiper les cours de ballons afin que chaque enfant puisse en disposer. L'expérience avait été tentée déjà mais en quelques semaines tous les ballons avaient disparus (sur les toits, le voisin, la route...). M BARIS est d'accord pour tenter à nouveau l'expérience, reste à trouver le financement (les parents d'élèves FCPE se positionneront en fonction du bénéfice de leur vide grenier du 10/05/09).

La mairie est d'accord pour prendre en charge la création d'une marelle dans la cour du haut et d'un nouveau jeu à la place de la table de ping-pong qui sera déplacée dans la cour du bas (délibération du conseil des enfants).

Lorsqu'il pleut, les enfants mangeant à la cantine ont très peu d'espace de préau pour s'abriter.

L'autorisation est accordée d'utiliser le préau des 2 cours et de modifier la surveillance en conséquence.

4 – constat sur le personnel

La BCD de l'école permet aux enfants le prêt de livres et l'apprentissage de la recherche documentaire. Cependant, elle est gérée actuellement par 2 personnes employées communales. Nelly MAUVOISIN qui vient 2 jours/semaine, MME GALAN qui pour le moment n'assure pas son service et est souvent remplacée par MME LEREGLE (rattachée à l'éducation nationale en CDD, contrat EVS) dont on ne sait pas si le poste va être renouvelé. Dans ces conditions, il semble bien que la BCD soit amenée à disparaître. M LE MAIRE attire notre attention sur le fait que c'est à l'éducation nationale de prévoir un employé pour la BCD. Cependant, cela ne semble pas être entendu par le ministère.

Cela nous conduit à adopter une motion sur les EVS, menacées de disparition. MME LEREGLE a un contrat précaire de 24 heures et elle assure des tâches administratives, aide auprès des enfants, surveillance, aide aux enseignants...elle est polyvalente, nécessaire et motivée. Pourtant, il semble que son emploi est menacé par la baisse des effectifs de la fonction publique.

5 – Travaux divers

Le grillage abîmé par la tempête Klaus sera réparé aux vacances de Pâques et le brise vue, ayant trop de prise au vent, supprimé.

Souhait d'installation de baffles dans la rotonde pour accompagner le rétroprojecteur.

Changement du sable du sautoir pour la mise en place de l'activité saut en longueur

Mise en place d'un store dans la classe de Mme MATTON car le soleil gêne les enfants

Voir une solution au problème d'évacuation d'eau de la partie haute de la cour.

6 – RAPPEL

Rappel : Heures d'ouverture des portails : 8h50 et 13h20

Nous constatons qu'il y a encore des enfants livrés à eux-mêmes devant l'école avant 8h30 et avant 13h20.

La responsabilité des parents est engagée jusqu'aux horaires d'ouverture.

Il est interdit de faire entrer des enfants dans l'établissement avant ses horaires.

Merci donc de veiller au respect de ces règles.

Le rédacteur,
Les parents d'élèves FCPE

M. Le Directeur
M. Baris

M. Le Maire, son représentant
M. Lartigue